

Mémoire au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) concernant le projet éolien Canton McNider

389

P

NP

DM5

Projet de parc éolien Canton MacNider

6211-24-094

Introduction

Le conseil de la municipalité de Saint-Damase souhaite exprimer son soutien indéfectible au projet éolien Canton McNider. Ce mémoire a pour objectif de démontrer les avantages significatifs de ce projet pour notre communauté, ainsi que le consensus positif qui règne parmi nos citoyens. Avec près de 4 700 MW de capacité éolienne installée, le Québec est un leader en matière d'énergie renouvelable, représentant environ 20 % de l'ensemble de sa production d'électricité. S'engager dans le projet de Canton McNider, c'est participer à cette dynamique de transition énergétique qui vise à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir des solutions durables.

Soutien de la communauté

Depuis l'annonce du projet, notre municipalité n'a reçu aucun commentaire négatif significatif. Au contraire, les retours recueillis sont majoritairement favorables. Les rares mécontentements proviennent de personnes qui souhaitaient que les éoliennes soient installées sur leurs terres. Cela illustre l'enthousiasme général envers le projet et l'intérêt que suscite l'énergie éolienne dans notre région.

Engagement du promoteur

Nous tenons à souligner l'engagement proactif du promoteur tout au long des différentes phases du projet. Des rencontres ont été organisées pour informer la population sur les enjeux du projet, les retombées économiques et les impacts environnementaux. Les citoyens ont pu poser des questions et exprimer leurs préoccupations, ce qui a favorisé un dialogue constructif. De plus, nous avons la chance d'avoir l'opérateur principal du parc éolien habitant dans notre village, ce qui permet une proximité appréciable avec les citoyens. Celui-ci s'assure d'être régulièrement présent aux séances de conseil, répondant à toutes les questions relatives au projet actuel et à venir.

Expérience avec le parc éolien existant

La municipalité bénéficie déjà des retombées du premier parc éolien, recevant environ 200 000 \$ annuellement. Nous nous attendons à recevoir un peu plus de 200 000 \$ supplémentaires avec le projet numéro 2. Grâce à ces fonds, nous avons pu réinvestir dans nos chemins trop longtemps négligés et mettre à jour les modules de jeux de l'école en collaboration avec la municipalité. Le promoteur a également contribué à des projets locaux, tels que des contributions ponctuelles pour certaines activités communautaires, renforçant ainsi la vitalité de notre région. À ce jour, les études montrent que les répercussions négatives sont minimales, et le promoteur a démontré sa volonté de régler tout problème éventuel.

Mémoire au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) concernant le projet éolien Canton McNider

Retombées économiques

Les retombées économiques pour notre petite municipalité, souvent considérée comme dévitalisée, sont significatives. Ce projet éolien représente une opportunité de redynamiser notre économie locale. Les revenus générés permettent de financer des projets d'envergure qui ne seraient pas possibles sans cet apport financier. De plus, les commerces locaux bénéficieront de l'activité générée durant la phase de construction, ce qui favorisera leur développement et la pérennisation de certains services. La vitalité de notre municipalité passe également par son attractivité et l'offre d'activités que nous pouvons proposer à nos citoyens et visiteurs.

Contributions à la transition énergétique

Il est essentiel de rappeler que l'énergie éolienne est une source d'énergie renouvelable. S'engager dans ce type de projet est une belle façon de contribuer à la décarbonisation de notre planète. Le faible impact environnemental de ces installations, en dehors de quelques nuisances sonores, est largement compensé par les bénéfices à long terme. Le Québec, à travers ses politiques de soutien aux énergies renouvelables, encourage activement les projets comme celui de Canton McNider, s'inscrivant dans une vision nationale de transition énergétique.

Conclusion

En conclusion, le projet éolien Canton McNider constitue une opportunité précieuse pour Saint-Damase. Nous sommes convaincus que les avantages économiques, environnementaux et sociaux qu'il génère sont indéniables. Il est regrettable que certains groupes extérieurs à notre région expriment leur désaccord sans comprendre l'impact positif que ce projet aura sur notre communauté. Nous croyons fermement que les données actuelles, basées sur des études fiables, soutiennent notre position et démontrent que les impacts négatifs sont très limités. En soutenant ce projet, nous faisons un choix éclairé pour l'avenir de notre communauté et de nos enfants, tout en renforçant notre engagement vers une énergie durable et renouvelable.

Nous vous remercions de prendre en considération notre mémoire et espérons que le BAPE accordera son soutien à ce projet qui est essentiel pour notre avenir.

Vanessa Caron

Pour le Conseil de la municipalité de Saint-Damase

[Date]